HANDYNET: poursuite du développement du système HANDYNET 1995-1996 dans le cadre de HELIOS II en faveur des handicapés

1994/0168(CNS) - 12/07/1994 - Document de base législatif

Cette proposition de décision vise à poursuivre le développement du système HANDYNET réalisé dans le cadre du programme HELIOS II en faveur des personnes handicapées pour la période allant du 01.01.1995 au 31.12.1996. HANDYNET est un système européen multilingue informatisé d'informations destiné à informer les personnes handicapées. L'objectif de la présente décision est créer deux nouveaux modules d'information au sein du système actuel : le premier portant sur la formation et l'emploi des personnes handicapées, le second sur l'accessibilité des lieux publics. D'autres modifications sont également prévues en matière de diffusion des informations (diffusion par CD ROM par exemple).